

COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU PAYS DE
SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2024-057

L'an deux mille vingt quatre, le 15 février à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick DARY.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 7 février 2024

Nombre de délégués :

- en exercice : 29
 présents : 22
 votants : 26

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, Mme Annick HUCHET, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET-LACOMBE, Mme Céline BOYARD, M. Roland POURCHET, M. Jean-Claude FRACHET, M. Laurent GORYL, M. Pierre ROUX, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, Mme Evelyne MACHANE, Mme Marie Madeleine LORIN, M. Ludovic TURPIN, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Sandrine FUSADE, M. Francis CUBERTAFON, Mme Pascale BRACHET, M. Alain BLONDY et Mme Stéphanie TOESCA.

OBJET :

Vote du Budget Primitif
Année 2024

ABSENTS Excusés : M. Daniel BOISSERIE, M. François BOISSERIE, M. Jacques BLONDY, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Monique PLAZZI, Mme Annie ARNAUD et Mme Valérie Isabelle BONIN.

Jacques BLONDY donne pouvoir à Philippe SUDRAT
Delphine PERRIER-GAY donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE
Annie ARNAUD donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY
Valérie Isabelle BONIN donne pouvoir à Patrick DARY

SECRETAIRE : Catherine L'OFFICIAL

Rapporteur : P. DARY

Après reprise des résultats et des restes à réaliser 2023, le budget primitif de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix s'équilibre, pour l'année 2024 et par section de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement reporté	250 000 €		
Recettes réelles de fonctionnement	7 576 840 €	Dépenses réelles de fonctionnement	7 247 660 €
Recettes d'ordre entre sections	220 000 €	Dépenses d'ordre entre sections	7 991 800 €
Total des produits de la section de fonctionnement	8 046 840 €	Total des charges de la section de fonctionnement	8 046 840 €

Résultat d'investissement reporté	2 071 932 €		
Recettes réelles d'investissement	6 530 004 €	Dépenses réelles d'investissement	9 181 116 €
<i>Dont RAR</i>	453 208 €	<i>Dont RAR</i>	1 660 849 €
Recettes d'ordre entre sections	799 180 €	Dépenses d'ordre entre sections	220 000 €
Recettes d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	80 000 €	Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement	80 000 €
Total des produits de la section d'investissement	9 481 116 €	Total des charges de la section d'investissement	9 481 116 €

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La répartition des crédits en dépenses et en recettes au sein des sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Principal – développée dans les documents budgétaires joints de manière dématérialisée – est soumise à l'approbation du Conseil Communautaire. Le niveau de vote proposé est le chapitre ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **approuve** le Budget Primitif 2024 du Budget Principal, conformément aux équilibres rappelés ci-avant.

La secrétaire

C. L'OFFICIAL



Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,
Le Président

P. DARY



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.